



SOCIETE CIVILE DU SUD KIVU

Bureau de Coordination Provinciale

B.P : 43 Bukavu

E-Mail : societecivilesk@gmail.com

République Démocratique du Congo

Tél. : (+243) 998 673 685/ (+243) 82 50 82 900 / (+243) 993 445 077

CONFERENCE DE PRESSE SUR LA SPOLIATION DES MAISONS ET D'AUTRES BIENS DE L'ETAT DANS LA PROVINCE DU SUD-KIVU EN GENERAL ET LA VILLE DE BUKAVU EN PARTICULIER.

Contexte et justification

Le Bureau de coordination de la Société Civile du Sud-Kivu constate amèrement la spoliation sans remord des biens de l'Etat en Province du Sud-Kivu par et avec la complicité des agents engagés et payés par le même Etat congolais. Cette situation incivique et honteuse perdure au point que la Société Civile se demande qu'est-ce que nous léguerons aux générations futures étant donné que ceux qui gèrent les biens de l'Etat veulent tout vendre ? Ce pays et cette province du Sud-Kivu ont-ils vraiment des hommes d'Etat qui pensent aux générations à venir en lieu et place de leurs propres poches ? Jusqu'à quand le Sud-Kivu sera-t-il victime de ses propres fils et de ses propres gouvernants

Autant qu'ils ne protègent pas les biens de l'Etat, autant ils ne protègent pas ceux de leurs concitoyens particulièrement la terre. La terre du Sud-Kivu est vendue aux étrangers dans des complicités sans pareilles. On nous amène lentement et sûrement dans une logique d'une « société contre l'Etat » qui débouchera ipso facto sur une « société sans Etat » car ce dernier aura perdu tous ses repères.

Depuis 2012 jusqu'à nos jours, la Société Civile dénonce tous les stratagèmes mis en place par les agents fonciers et cadastraux, les magistrats et les politiciens pour dépouiller l'Etat congolais de ses biens. Nos différentes alertes ont fait qu'en 2012, sous les auspices du Gouverneur Marcellin CISHAMBO, le Procureur Général MUKONKOLE et le Commissaire Provincial de la Police Nationale Congolaise Gaston LUZEMBO initièrent une opération de récupération des biens de l'Etat spoliés au Sud-Kivu. On se demande qu'est-ce qui reste de cette opération ? Pourquoi elle n'a pas pu continuer jusqu'au bout ? Certainement parce qu'il y a eu des coups de téléphones de la part de ceux-là qui se considèrent comme intouchables et qui ont proféré toute forme d'intimidation à l'équipe de récupération des maisons de l'Etat.

Aujourd'hui de manière acharnée et irresponsable les biens de l'Etat en Province du Sud-Kivu sont abandonnés à la merci de seuls spoliateurs inciviques. Notre grande crainte c'est qu'à la veille de la fin d'une mandature politique, et à la veille des grandes élections beaucoup de biens de l'Etat dont les maisons et les concessions soient encore vendues à des tiers sans que personne n'en parle.

Depuis 2012 à ce jour, la République en général, et le Sud-Kivu en particulier, a déjà perdu un total des 45 maisons vendues, démolies et morcelées dont :

- 5 maisons pendant le règne du Gouverneur Marcellin CISHAMBO (N° 08 sur Avenue de l'Athénée, N°51 sur Avenue de la Résidence, N°22/24 sur Avenue du Gouverneur , N°15 et N°29 sur Avenue Kalehe) ;
- 10 maisons pendant le règne du Gouverneur Claude NYAMUGABO (N°02 sur Avenue de l'Athénée, N°57 sur Avenue Boulevard du Lac, N°328 Avenue P.E Lumumba , N°03, N°05 et N°07 sur Avenue Ulindi ; N°19, N°21 et N°39 sur Avenue de la Résidence , N°51 sur Avenue Hippodrome et
- 30 maisons pendant le règne du Gouverneur NGWABIDJE : (N° 05 sur Avenue de l'Athénée, N° 08 et N°10 sur Avenue Mbaki, N°01 sur Avenue Kibati, N°18 sur Avenue Nyawera, N°51, N°45 et N°47 sur Avenue Boulevard du Lac, N°320/1 et N°320/2 sur Avenue P.E Lumumba , N°5/6 sur Avenue Route d'Uvira , N°08, N°44, N°46, N°48 et N°52 sur Avenue Ndendere , N° 03 et N°16 sur Avenue Fizi , N°23 et N°43/45 sur Avenue de la Résidence ; N° 06, N°10, N° 14, N° 52, et N°54 sur Avenue du Gouverneur , N°25, N°27, N°53, N°57 et N°65 sur Avenue Hippodrome . Et cela sans compter des maisons et parcelles de l'Etat se trouvant dans les territoires comme à Mwenga (Kamituga avec les maisons de la société minière SAKIMA), la concession du territoire de Kabare où certains membres du cabinet auraient acquis des parcelles ; la concession de l'INERA Mulungu ; le mémorable bosquet pour la vie ou le triangle de la femme à côté du marché de Nguba qui aurait déjà 14 propriétaires se revendiquant sans honte ni vergogne des parcelles là-bas ; la concession de RENATELSAT à KARHALE, la concession de la REGIDESO à Nguba où se trouve des installations pour desservir la population de Nguba en eau), le terrain de Ndendere, la concession de l'Athénée d'Ibanda, le terrain communément connu sous le nom « ku ma Cheval » , le cimetière de la Ruzizi, une partie de la concession de l'Université Officielle de Bukavu vers le Beach Muhanzi, pour ne citer que ceux-là

Comme cela ne suffisait pas, nous apprenons encore qu'il y a une dizaine des maisons et espaces publics sous menaces d'être spoliées :



A l'heure de cette conférence, près de 17 maisons sont sous menace de spoliation dans la ville de Bukavu. Il s'agit notamment des maisons N°13, N°27 et N°49 sur Avenue Boulevard du Lac ; N° 11 et N° 07 sur Avenue Kasavubu ; N°05 et N° 07 sur Avenue des Sports (à Labotte) ; N° 25, N°17 (actuelle résidence du directeur provincial de la DGM) et N°03 sur Avenue Kalehe ; N° 01 sur Avenue Nyofu, N°19 sur Avenue Kasai ; N°12 et N°20 sur Avenue Nyawera ; N°06 sur Avenue Fizi (résidence officielle du Maire de la ville de Bukavu) ; N°30 sur Avenue du Gouverneur et N°03 sur Avenue Bobozo, presque toutes les maisons et parcelles de l'Etat sur avenue Kalehe et Hippodrome spoliées etc. Où allons-nous et où amenons-nous cette province du Sud-Kivu ? C'est illusoire et mensonger d'aimer notre grand Congo si nous n'aimons pas d'abord, nos villages, ensuite nos territoires et enfin notre chère province.

Le Lac Kivu, un bien public est repoussé à plusieurs endroits où sont érigés de maisons qui demain ou après-demain, avec le changement climatique, peuvent se retrouver englouties dans le lac.

Les 10m de rives qui sont des espaces protégés sont vendus sans peur, au vu et au su de tout le monde.

Nous avons même appris une insolite qu'il y aurait même un tiers qui prétend être propriétaire de la résidence officiel du Gouverneur de province. Comme c'est d'elle qu'il s'agit, les arbres qui y étaient plantés et faisaient la beauté de ce lieu ont aussi été coupés sans autorisation des services de l'environnement et personne n'en a parlé.

Qui sont les architectes des spoliations des biens de l'Etat au Sud-Kivu ?

- certains magistrats bien connus qui se sont transformés en avocats des spoliateurs. Certains sont à Kinshasa à la Cour et Parquet de Cassation et donnent des injonctions à leurs collègues se trouvant ici à Bukavu. Nous nous demandons pourquoi l'Etat congolais ne gagne jamais de procès contre ces spoliateurs qui viennent avec des jugements cousus de toutes pièces pendant qu'il a des magistrats et avocats payés et logés par lui-même ? Tous ces jugements qui dépouillent l'Etat de ses biens sont-ils dignes de foi ? Pourquoi ces magistrats sont-ils devenus des protecteurs de spoliateurs au détriment de l'Etat jusqu'à autoriser souvent de déloger, d'humilier et de ridiculiser l'Etat en déguerpissant de manière honteuse et inhumaine ses hauts fonctionnaires y compris leurs propres collègues ? Un Etat sérieux peut-il prendre des jugements contre lui-même pour se faire ravir ses propres biens en faveur des privés en jetant sur la rue ses propres agents et services publics ? Nous remercions en passant les mutations annoncées par le Conseil Supérieur de la Magistrature en ce qui concerne certains magistrats qui se considéraient déjà comme chefs coutumiers en province du Sud Kivu. Il y en a qui devraient être radiés et certains ne méritent pas l'éméritat pendant leur retraite pour les violations de droits humains dont ils se seraient rendus coupables.



- Certains cabinets d'avocats véreux et connus à la recherche de l'argent rien que de l'argent en violation de leur déontologie professionnelle,
- Certaines autorités politiques dont le cabinet du gouverneur de Province et le Ministère Provincial en charge de l'Habitat, la Division Provinciale de l'Habitat ; l'administration foncière c'est-à-dire les services des Affaires Foncières du Sud-Kivu, peuvent-elles justifier pourquoi elles spolient sans remords ni peur, les biens de l'Etat qu'ils sont sensés protéger ? Il est fort regrettable que les mêmes autorités sensées luttées contre la spoliation, soient aujourd'hui les fervents commanditaires avides des spoliateurs.
- Un réseau de spoliateurs intouchables composé pour la plupart de certains opérateurs économique œuvrant dans le secteur de l'or et autres matières précieuses. ce réseau est bien connu et entretenu dans la province du Sud-Kivu. Nous attendons afficher et publier très prochainement la liste de ces malfaiteurs avec adresses précises pour que l'histoire de ce pays et de cette province retiennent à jamais ceux qui ont détruit la république autant que nous gardons les noms de tous les autres criminels des droits communs.
- certains officiers militaires utilisés pour faciliter la spoliation des biens publics.
- Certains agents de l'Etat, chef de division, qui locataires de l'Etat, se sont appropriés les maisons qu'ils occupent sans honte ni vergogne, et possèdent déjà des titres et certains ont même procédé à des morcellements.
- Certains ministres provinciaux dont les noms figurent dans le dernier rapport de mission parlementaire de l'assemblée provinciale du Sud Kivu
- Certains gouverneurs du Sud Kivu qui se sont succédé à ce jour.

La Société Civile du Sud-Kivu aura constaté que les Autorités Nationales et Provinciales œuvrent à dessein pour la disparition des biens de l'Etat en Province du Sud-Kivu, bref pour la disparition de l'Etat congolais.

Recommandations

Tout en rappelant notre lettre du 14 juillet 2023 ayant pour objet « spoliation très avancée des maisons de l'Etat au Sud-Kivu » adressée à l'Honorable Président MBOSO NKODIA, Président du Bureau de l'Assemblée Nationale par laquelle nous avons sollicité une commission parlementaire d'urgence au Sud-Kivu, et celle envoyée bien avant au Ministre de la Justice qui avait annoncé la mission de contrôle sous la conduite de l'inspection générale judiciaire, laquelle commission se fait toujours attendre, nous recommandons ce qui suit :

Aux autorités provinciales du Sud-Kivu : de retirer leurs mains dans la spoliation des maisons et parcelles de l'Etat;

Aux autorités nationales :

- De diligenter une commission d'enquête sur la spoliation des maisons et parcelles de l'Etat au Sud-Kivu ;
- D'identifier tous les complices de la spoliation des maisons et parcelles de l'Etat et de les infliger des sanctions exemplaires ;
- De procéder à la récupération des biens de l'Etat spoliés au Sud-Kivu.
- De sanctionner de manière exemplaire tous les magistrats impliqués dans la spoliation des biens de l'Etat.

Aux magistrats et autres fonctionnaires de la justice :

- De cesser de couper la main qui vous sert et de scier l'arbre sur lequel vous êtes assis. L'Etat congolais ne devrait plus continuer de perdre sa dignité et ses biens à cause ~~à cause~~ de votre cupidité et complicité négative.
- D'observer leur déontologie professionnelle en tout et pour tout en rendant une justice équitable

A la division de l'habitat :

- De marquer « Maison de l'Etat » sur toutes les maisons appartenant à l'Etat congolais en vue que nul n'en ignore l'existence et ne soit poussé à les acheter
- D'actualiser chaque année toutes les maisons de l'Etat et les locataires qui les occupent
Aux services du Cadastre et Affaires foncières
- De refuser d'exécuter des ordres illégaux de borner les espaces publics
- De ne pas servir de béquilles aux spoliateurs
- De ne pas superposer les titres fonciers à la base de nombreux conflits dans la ville de Bukavu et en dans les territoires

Aux opérateurs économiques spécialisés dans la spoliation au nom des prétendus partenariats publics privés :

- De savoir qu'à tout moment l'Etat peut reprendre son droit et rétablir de l'ordre
- De se focaliser sur le plan d'élargissement de la ville de Bukavu, vers Nyantende, Mugogo, Kavumu et d'investir dans l'habitat,
- De rendre publics tous les contrats partenariats publics- privés conclus avec l'Etat pour plus de transparence et de rédevabilité.

A la population du Sud-Kivu :



- De se prendre en charge pour protéger notre chère République contre ces inciviques internes et externes qui veulent sa disparition totale.
- De s'empêcher de voter pour toute personne qui aura participé directement ou indirectement à l'anéantissement de l'Etat congolais et à la spoliation de ses biens au profit des personnes privées et des pays étrangers.

« L'avenir des congolais est entre leurs mains. Ils ne devraient pas se laisser manipuler, et moins encore acheter, par ceux qui veulent maintenir le pays dans la violence afin de l'exploiter et de faire des affaires honteuses. » a dit le Pape François, lors de son passage à Kinshasa en février 2023.

Fait à Bukavu, le 07 septembre 2023

Pour la Société Civile du Sud-Kivu

Adrien ZAWADI L.

Président du Bureau de Coordination.

